

ECHO-*flash*

Journal d'Information des Militants CGT de l'Allier

n°304- nov./déc. 2022

Elections FP :

La CGT conforte
sa 1^{ère} place dans l'Allier

Page 9

Retraite :

Interview, les enjeux
de la réforme

Page 8



Formation syndicale 2023

Réforme des retraites : c'est non !

Pensée comme cadeau de Noël 2022 du Président au peuple français, voilà qu'il nous la sert en guise d'étrences pour ce début 2023.



Le consensus des organisations syndicales de salarié-e-s refusant, tout net, l'allongement de l'âge de départ à la retraite, aurait dû conduire le Président à être plus timoré. Est-ce la crainte de motiver davantage ceux qui ont annoncé être mobilisés pendant les fêtes ? Veut-il profiter de la trêve des confiseurs pour aller chercher une majorité auprès de la nouvelle présidence de LR pour un départ à la retraite à 64 ans, assorti d'un allongement de la durée de cotisation ? Veut-il nous faire croire qu'il est ouvert à la discussion, et que tout est discutable ?

Nous ne saurions être dupes de ces manigances !

Avec un programme qui portait l'idée qu'il fallait travailler plus longtemps, le Président réélu se prend à vouloir marquer "l'Histoire" et imposer sa réforme des retraites. Ce sera 65 ans. Avec l'image d'un « homme de dialogue », il envisage la piste de la réforme dans un projet de loi de financement de la Sécurité Sociale rectificatif. Mais le temps du débat est très encadré, ce qui permet d'éviter de voir s'enliser le texte, et de donner sur la durée du carburant aux contestations. Ainsi, le gouvernement peut laisser planer le doute d'un recours au 49.3 : Sur le rectificatif au PLFSS ? Sur une loi générique cadrant la réforme ?

Cette réforme ne doit pas avoir lieu. Nombre d'économistes ont d'ailleurs démontré son inutilité dans l'immédiat. Tout comme il faudrait arrêter de croire que seuls les salarié-e-s doivent payer l'addition ! Les moyens existent. Il suffit de les ventiler autrement. 157 milliards d'euros d'aides publiques "au moins" sont reversés chaque année aux grandes entreprises privées, l'équivalent d'un tiers du budget de l'Etat transféré depuis nos impôts et cotisations sociales. Les dispositifs sont multiples : CICE, CIR ou autres niches fiscales à base de suppressions ou d'allègements de cotisations qui assèchent nos caisses de protection sociale. Quid des paradis fiscaux et de l'évasion fiscale ?

En d'autres temps, nous nous sommes déjà battus pour des idées progressistes et nous avons obtenu la retraite à 60 ans, la semaine de 35h, les congés payés, etc...

Aujourd'hui, nous ne lâcherons rien !

La régression sociale, nous n'en voulons pas !

Motivé-e-s, nous sommes ! Mobilisé-e-s, nous serons !

Bonne et joyeuse année à toutes et à tous ! Rendez-vous très prochainement pour les luttes dès ce début 2023 : l'adversaire est coriace mais il posera genou à terre.

Gisèle Bascoulergue, membre du Bureau de l'UD

Sommaire

- UNE** : Photo propriété UD
- P2** : Editorial
- P3 et 4** : Brèves luttes
- P5** : – Nouvelle application pour la CGT de l'Allier
– Enjeux formation syndicale
- P6 et 7** : Calendrier de formations 2023
- P8** : Interview retraites
- P9** : Analyse élections
Fonction Publique
- P10** : Bon de commande
« La Vie Ouvrière »
- P11** : Production électrique :
réaction CGT
- P12** : Interview 53^{ème} congrès

Editeur : Union Départementale des Syndicats CGT de l'Allier
8 bis quai Louis Blanc - 03100 MONTLUCON
Laurent Indrusiak - Directeur de Publication
Jean Pascal Pradel - Responsable de rédaction
Site internet : www.cgt03.fr - Prix : 1 € 30 - C.P.P.A.P. 0414 S
06639
Impression : BUBBLE'COM - 03100 Montluçon

Des mots, des slogans et la lutte...

Rarement les mobilisations n'ont été aussi nombreuses. En témoigne, le nombre impressionnant de mobilisations dans le pays, et plus proches de nous, dans nos territoires. Si les jours passent et se ressemblent, nos adversaires eux innovent et redoublent d'imagination pour faire que chaque jour la sueur de la classe laborieuse leur permette d'engranger de plus en plus de bénéfices et ce, toujours au détriment des plus démunis.



Journées sur les salaires :

Bien que beaucoup de négociations menées par la CGT aient permis d'arracher des augmentations de salaire, elles ne suffisent pas, au regard de l'inflation, à satisfaire les besoins en matière de revalorisation.

Dans la continuité du 18 octobre, les journées d'actions nationales du 27 octobre et du 10 novembre, ayant pour mot d'ordre l'augmentation des salaires, n'ont certes pas rassemblé autant de monde dans la rue, comme nous l'aurions espéré. Néanmoins, elles ont eu le mérite de placer les phares de l'actualité sur le sujet pour s'opposer aux réformes mortifères à venir, comme celle des retraites. Des rassemblements ont eu lieu dans chaque bassin de vie du département et des départs en cortège les ont suivis.

Adisseo, les 03 novembre et 2 décembre : Suite aux annonces faites par la direction sur l'arrêt de l'atelier historique de la méthionine, le syndicat CGT Adisseo a tenu une réunion publique le 3 novembre, devant 140 participants. Réunion pendant laquelle, les camarades ont informé la population des conséquences dévastatrices qui découleraient de ce projet d'arrêt de

l'atelier. Dans un premier temps, la perte de 149 emplois directs, sans compter les emplois induits tels que les intérimaires, CDD... Le 2 décembre, le syndicat appelait à un nouveau rassemblement devant l'usine où un peu plus de soixante personnes étaient présentes (employés, camarades et élus). Ce rassemblement a permis d'informer chacun sur les actions qui avaient été menées (rencontre avec le ministre...) et de rappeler l'importance d'obtenir une date de réouverture de l'atelier.

Vuitton : La CGT n'a jamais été aussi efficace que lorsque cette dernière est sur le terrain et implantée dans les boîtes. C'est bien dans cette optique et après un ciblage réfléchi, que des distributions ont eu lieu les 23 novembre et 1^{er} décembre, devant les 2 entrées Vuitton, aux deux prises de poste des salariés. Une quinzaine de camarades ont participé à ces actions qui avaient pour but la constitution d'une liste CGT, aux élections professionnelles qui se tiendront en début d'année. Affaire à suivre...

Ehpad de Cusset :



Le 14 novembre, les délégué-e-s CGT de l'établissement ont mené une action « coup de poing », afin de dénoncer les conditions de travail inacceptables et pour exiger des créations

de postes sans délai. Mais également afin d'obtenir la généralisation de la prime grand âge à l'ensemble du personnel. Une soixantaine de personnes était présente en soutien à la mobilisation réussie. Le 6 décembre, les camarades du syndicat étaient reçus à la permanence du député de la circonscription de Vichy. Occasion était donnée pour faire remonter aux élus, le triste constat des conditions de travail des agents dans nos établissements de soins et, ainsi, porter les revendications de la CGT.

Carrefour Montluçon : La CGT de l'entreprise, par le biais de ses élus, a jugé que le mépris du patron durait depuis trop longtemps. Il était grand temps que cela cesse. Dans ce but, et pour arracher des augmentations de salaire, les salariés ont manifesté dans la galerie marchande toute la journée. Chants, slogans, revendications rythmaient cette séquence revendicative. En parallèle, notre Secrétaire Général, Laurent Indrusiak, accompagné de l'élue locale, ont rencontré le

directeur de Carrefour. Une centaine de personnes se sont succédées durant cette journée. D'autres temps d'action sont en réflexion. Nous avons hâte.

Journées d'action retraite : Si les salaires ne sont pas à la hauteur et ne nous permettent pas de vivre du fruit de notre travail, il en va de même pour les retraités. Entre renoncement à se chauffer ou choix entre manger et se soigner, le montant des pensions de retraite a de quoi inquiéter, alarmer. C'est pourquoi le 6 décembre, les retraités du département, à l'appel de l'USR CGT 03, se sont réunis devant les locaux du MEDEF, désertés par les courageux patrons, pour revendiquer la hausse des pensions de retraite à hauteur de l'inflation. Ce sont une soixantaine de camarades qui ont bravé le froid de ce jour pour être présents. La presse également sur les lieux, a fait état de notre mobilisation par le biais de plusieurs articles et d'une photo du jour.

All'Chem : Si les luttes pour l'augmentation des salaires se généralisent, la répression syndicale ne faiblit pas pour autant. En témoignent les 3 licenciements abusifs dont ont été victimes 3 salariés de chez ALL'CHEM pour des motifs plus que contestables. La vraie raison de cette cabale : le souhait de reconstituer le nouveau bureau syndical sous le drapeau CGT. En contestation à ces pratiques condamnable et pour protester contre les intimidations des dirigeants, une dizaine de camarades étaient réunis devant les grilles de l'usine ce 23 novembre.

Keolis Moulins : Des salariés de la société Keolis se sont réunis le 24 novembre, pour dénoncer un licenciement que la CGT associe à des techniques managériales contestables, quand la direction l'associe à une mesure disciplinaire.

Safran : Plusieurs débrayages sur le

site de Safran Domérat pour exiger des augmentations salariales supérieures aux 3.5 % proposées par la direction.

Erasteel : Mouvement de grève dans l'entreprise le 30 novembre, en réponse aux 2 réunions sur les NAO qui n'ont pas été satisfaisantes.

Fonction publique : Les camarades des 3 versants de la Fonction Publique, sur le terrain depuis de longs mois, sont allés à la rencontre des agents du 1^{er} au 8 décembre. Cette semaine correspondait aux élections professionnelles. Ces journées nous permettent de porter la parole de notre organisation. Dans cette optique, nous avons décidé de communiquer par voie de presse sur les enjeux de nos élections. Une photo des candidats a été réalisée à Tronget, le 22 novembre.

FAPT : Toujours dans sa quête d'économie, Orange envisage, plus que sérieusement, la fermeture d'une multitude de boutiques à travers le pays. Celles de Montluçon et Moulins seraient impactées. Ces fermetures entraîneraient des suppressions de postes. Pour dénoncer ce plan, les camarades ont fait des interventions le 10 novembre, devant chaque boutique. Les managers d'Orange, après avoir vu le site de Moulins envahi par bon nombre de militants, ont fermé le site de Vichy et baissé le store de

Montluçon. Le désir ardent de faire des économies sur la masse salariale n'est, à priori, pas gage de courage...

Union Locale de Montluçon-Commentry : Jean Dormoy, premier maire socialiste de Montluçon, a décidé, en 1896, la construction de la maison des syndicats. Projet adopté en 1897 par le conseil municipal. Dès lors, cet édifice communal sera occupé par la chambre syndicale de la métallurgie et du commerce, certes, pas encore affiliée à la CGT mais bien à un parti des travailleurs. La CGT y prendra ses marques et occupera cette maison du peuple dès 1903, pour ne plus en quitter les locaux, à l'exception de la période noire de la CGT clandestine (période de l'occupation). Ces locaux sont, non seulement, la maison du peuple mais également et historiquement ceux de la CGT. Les expulsions répétées de notre organisation de leurs locaux, donnent des ailes au maire de Montluçon qui serait bien en joie de le réussir sur sa commune. C'est sans compter sur la détermination des militants à les défendre. C'est pourquoi, le 15 décembre, lors du dernier conseil municipal, la question a été soumise de savoir si ce projet était toujours d'actualité et pourquoi ? Sans surprise, le conseil et son maire campent sur leurs positions. Une trentaine de camarades étaient venus protester avec véhémence contre cette décision.

Journée d'étude sur les retraites : Organisée par l'Union Départementale le 24 novembre 2022. Elle a réuni une cinquantaine de camarades et permis de mieux saisir les enjeux inconstants à la prochaine réforme.

Magalie Ferreira Neves



Une nouvelle appli, pour rester informé sur l'actualité

Alors que l'ensemble de la CGT se prépare à s'engager dans une grande bataille contre la réforme des retraites de Macron, l'UD a décidé de lancer une application pour tenir informés les militants du département. L'objectif étant, qu'à partir de votre téléphone portable, vous pourriez y retrouver l'ensemble des informations concernant l'activité de la CGT dans le département.

Nous pensons que cela peut répondre au besoin de se tenir informé en direct sur votre smartphone et sur une application qui permet de ne pas dépendre des réseaux sociaux habituels (Facebook, Twitter, Instagram...)

A travers une interface, vous retrouverez l'ensemble des menus, des rubriques : infos, actualités, nos contacts (UD, UL, USD, CSD, USR...), nos agendas, des infos, des conseils juridiques, lieux et dates de rassem-

blements ou manifestations, etc....

Vous recevrez des notifications pour vous tenir informés des nouvelles en temps réel. Pour cela, rien de difficile, il vous suffira de télécharger gratuitement l'application Silia (téléchargement sur l'App Store ou Google Play ou à partir d'un QR Code) et entrer un code attribué à chaque adhérent de l'UD.

Celle-ci sera disponible le 6 janvier 2023. Nous vous ferons passer les informations nécessaires pour cela. L'objectif, c'est, bien-sûr, qu'un maximum de camarades télécharge cette application.

Laurent Indrusiak



la cgt

Téléchargez l'Appli SILIA, l'application de votre UD.

Restez informé sur l'actualité de votre Union Départementale.

1 Téléchargez GRATUITEMENT

2 Entrez le code :

Téléchargez dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

La formation syndicale, comment, pourquoi, pour qui ?

Depuis plusieurs années, l'UD et les UL de l'Allier ont décidé de mutualiser leurs moyens afin de se mettre en capacité de former tous les camarades. Que ce soit du simple syndiqué au plus responsable de notre organisation, chacun doit pouvoir acquérir et développer ses connaissances. Chaque syndiqué, quel que soit son niveau de responsabilité dans l'organisation, doit pouvoir disposer des outils pour militer. La formation syndicale CGT est, sans nul doute, l'outil majeur pour donner les moyens de s'organiser, d'analyser, de revendiquer.

La formation syndicale CGT crée les conditions pour permettre l'action revendicative par les échanges, les débats entre stagiaires et les apports de connaissances des formateurs et animateurs.

Il existe trois familles de formation :

« *Outillé pour être acteur toute sa vie* »

De l'adhésion et durant toute son activité syndicale CGT, chaque camarade doit pouvoir se former sur différents sujets.

« *Outillé pour le mandat* »

Chaque militant, qui se voit confier un mandat par son syndicat ou par une autre structure de la CGT, doit pouvoir l'exercer en ayant toutes les connaissances liées à celui-ci.

« *Outillé à la responsabilité* »

Les syndiqués pendant leur activité militante peuvent exercer des responsabilités, que ce soit du syndicat local jusqu'au niveau de sa fédération ou de la confédération. Ils doivent pouvoir être formés à ces responsabilités.

A cela s'ajoute les journées d'études organisées sur des sujets d'actualité tels que « *combattre les idées d'extrême droite, les violences sexuelles et sexistes, ...* ». Également, avec des organismes comme la CAR-SAT, pour les sujets liés à la santé au travail.

La liste des formations proposées n'est jamais figée et chaque année le collectif de l'UD et ceux des UL essaient de répondre aux demandes des syndicats pour former leurs syndiqués.

En 2022, 7 camarades ont fait la formation de formateur, ce qui porte à une vingtaine les camarades pouvant intervenir lors des formations. Malgré ce nombre de formateurs, il n'est pas toujours facile de tenir les formations.

Nous invitons les syndicats à être rigoureux lors des inscriptions des stagiaires, pour que l'organisation soit la meilleure possible.

Lionel Boulicot





Plan de formation 2023



Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre						
1	D	1	M	1	M	1	S	1	L	1	J	Outil du trésorier	1	S	1	M	1	V	1	D	1	M	1	V				
2	L	2	J	2	J	2	D	2	M	2	V		2	D	2	M	2	S	2	L	2	J	2	S				
3	M	3	V	3	V	3	L	Participer à la vie de la CGT Module 2	3	M	Initiation au droit	3	S		3	J	3	D	3	M	S'impliquer dans la CGT	3	V	3	D			
4	M	4	S	4	S	4	M		4	J		4	D		4	V	4	L	4	M		4	S	4	L			
5	J	5	D	5	D	5	M		5	V		5	L	Animer un syndicat	5	S	5	M	5	J	5	D	5	M	5	M		
6	V	6	L	Prudis Session 1	6	L		6	J		6	S		6	M	Journée d'étude santé	6	D	6	V	6	L	6	M	6	M		
7	S	7	M		7	M	7	V	7	D		7	M		7	V		7	L	7	J	7	S	7	M	7	J	
8	D	8	M		8	M		8	L		8	J		8	S		8	V	8	D	8	M	8	M	8	V	8	V
9	L	9	J		9	J		9	D	Cogitiel	9	V		9	D		9	S	9	L		9	J	S'impliquer dans la CGT	9	S		
10	M	10	V		10	V		10	L		10	S		10	L		10	D	10	M	Prudis Session 2	10	V		10	D		
11	M	11	S		11	S		11	M	Mise en page	11	D		11	M		11	L	11	M		11	S		11	L		
12	J	12	D		12	D		12	V		12	L		12	M		12	M	12	J	S'impliquer dans la CGT	12	D		12	M		
13	V	13	L		13	L		13	J		13	S		13	M		13	D	13	M		13	L	Santé au travail	13	M		
14	S	14	M		14	M		14	D		14	M	CSSCT	14	V		14	L	14	J		14	S		14	J		
15	D	15	M		15	M		15	L		15	J		15	S		15	M	15	V		15	D		15	V		
16	L	16	J		16	J	S'impliquer dans la CGT	16	D		16	V		16	M		16	M	16	S		16	L	Participer à la vie de la CGT Module 1	16	S		
17	M	17	V		17	V		17	L		17	M		17	J		17	D	17	M		17	V		17	D		
18	M	18	S		18	S		18	M		18	D		18	V		18	L	18	M		18	S		18	L		
19	J	19	D		19	D		19	M	Niveau 2 Partie 1	19	V		19	S		19	M	19	J		19	D		19	M		
20	V	20	L		20	L	Participer à la vie de la CGT Module 1	20	J		20	S	Participer à la vie de la CGT Module 3	20	M		20	D	20	M	Niveau 2 Partie 2	20	V	Participer à la vie de la CGT Module 2	20	L	Participer à la vie de la CGT Module 1	
21	S	21	M		21	M		21	V		21	D		21	M		21	L	21	J		21	S		21	M		
22	D	22	M		22	M		22	L		22	S	Participer à la vie de la CGT S'impliquer dans la CGT	22	J		22	V	22	M		22	D		22	M		
23	L	Participer à la vie de la CGT Module 2	23	J	S'impliquer dans la CGT	23	J		23	D		23	M	S'impliquer dans la CGT	23	V		23	S	23	L		23	J	Module 2	23	S	
24	M		24	V		24	V	Participer à la vie de la CGT Module 3	24	L	Module 1	24	M	Module 2	24	S		24	D	24	M		24	V	Module 2	24	D	
25	M	Module 3	25	S		25	S		25	M		25	D		25	V		25	L	25	M		25	S		25	L	
26	J		26	D		26	D		26	M		26	L		26	M		26	S	26	M		26	D		26	M	
27	V		27	L		27	L	NAO	27	J		27	S		27	M		27	D	27	M	Communication	27	V		27	M	
28	S		28	M		28	M		28	D		28	M	Renforcer la CGT	28	V		28	L	28	J		28	S		28	J	
29	D		29	M		29	S		29	L		29	J		29	M		29	V	29	D		29	M	Participer à la vie de la CGT Module 3	29	V	
30	L		30	J		30	D		30	M		30	V		30	M		30	S	30	L		30	J		30	S	
31	M		31	V		31	V		31	M		31	L		31	J		31	M		31	M		31	D		31	D

UD
UL Montluçon
UL Moulins
UL Vichy
Vacances et jours fériés

Nous n'accepterons pas le moindre recul !

De nouveaux rendez-vous ont été programmés par le gouvernement, confirmés par les annonces d'Elisabeth Borne et Emmanuel Macron, afin d'enclencher rapidement une réforme des retraites visant au recul de l'âge légal et à l'allongement de la durée de cotisation. À cette occasion, Echo-flash rencontre Catherine Perret, membre du bureau confédéral en charge du dossier retraite, pour connaître le point de vue de la confédération concernant un dossier qui fera, à coup sûr, l'objet de fortes mobilisations.



Echo-Flash : Concernant la réforme des retraites, la 1^{ère} Ministre doit annoncer la feuille de route gouvernementale le 15 décembre. Avant d'en arriver au contenu, comment la CGT entend-elle se positionner sur la méthode ?

Catherine Perret : Le gouvernement entretient une incertitude, depuis plusieurs mois, sur le calendrier de la future réforme des retraites annoncée dans le programme présidentiel d'Emmanuel Macron. Il vient à nouveau de décaler les annonces à mi-janvier sans toutefois changer l'objectif réel de reculer, pour tous, l'âge légal de la retraite à 65 ou 64 ans, tout en prévoyant un dispositif régressif destiné à accélérer encore la baisse du niveau des pensions.

La CGT porte des propositions globales pour améliorer le système actuel, notamment en augmentant les recettes liées aux cotisations sociales et donc à la revalorisation des salaires. Il s'agit de rétablir un départ dès 60 ans avec un minimum à 2 000 euros bruts. C'est ce que la délégation CGT a présenté lors des concertations avec le ministre du travail et la première ministre.

Face à la méthode indigne et aux annonces mensongères du gouvernement, la CGT a annoncé clairement qu'elle appellera à mobiliser tous les secteurs professionnels en janvier 2023.

E.F : Allongement de la durée de cotisation, recul de l'âge légal..., y-a-t-il d'autres surprises significatives dans les annonces ?

C.P. : Il faut bien comprendre que tout le monde verrait l'âge de départ à la retraite décalé, y compris dans les régimes spéciaux ou de la fonction publique, bénéficiant actuellement de départs anticipés. Ce serait aussi le cas des salariés en longue carrière.

Au total, 2 à 3 ans de plus pour toutes et tous.

Il y a aussi un fort risque de dégradation des droits familiaux, bénéficiant principalement aux femmes, et ainsi d'aggraver encore les inégalités qu'elles connaissent.

Rien ne sera fait pour les petites pensions car le gouvernement veut imposer de réelles contraintes, notamment 43 années pour obtenir une pension garantie à peine au-dessus du seuil de pauvreté, que seule une petite minorité (moins de 1,5 millions de salariés) pourrait en bénéficier à une échéance non précisée !

E.F : Au-delà du matériel, affiches, tracts, argumentaires, support de formations à disposition dans les UD, UL et syndicats, quels axes revendicatifs et quelle démarche unitaire allons-nous proposer dans la campagne ?

C.P. : L'unité syndicale est totale contre la retraite à 64 ou 65 ans et/ou l'allongement du nombre de trimestres pour obtenir une pension à taux plein. Les 13 organisations syndicales et de jeunesse ont d'ores et déjà décidé d'appeler aux mobilisations, grèves, manifestations, dès janvier et cela autant de fois qu'il le faudra pour gagner.

En attendant les mobilisations, les organisations de la CGT informent et se déploient pour convaincre qu'un autre projet de société est, non seulement possible, mais indispensable pour qu'actifs et retraités vivent correctement de leur travail, que les travaux pénibles soient reconnus et les inégalités combattues.

Ensemble avec la lutte, nous allons imposer une retraite solidaire de progrès.

Propos recueillis par J.P. Pradel

La CGT toujours première organisation syndicale

À l'issue des élections, la CGT, dans l'Allier, est la première organisation syndicale dans la Fonction Publique. Conforte sa première place dans la Fonction Publique Territoriale, maintient sa première place dans la Fonction Publique Hospitalière et maintient sa position dans la Fonction Publique d'Etat. Dans ce numéro, nous faisons un focus particulier sur la santé. Nous reviendrons sur les résultats des autres Fonctions Publiques dans le numéro du début de l'année.

Les élections professionnelles, les questions de représentativité sont des enjeux importants pour notre organisation CGT. Dans la Fonction Publique Hospitalière, les salarié-e-s de toutes catégories se sont exprimé-e-s dans les urnes, le 8 Décembre 2022. Malgré une abstention de nouveau en hausse, un contexte d'évolution des missions des commissions, les agents de l'Allier ont maintenu la CGT en tête des suffrages.

Lors des élections professionnelles, la CGT est la première organisation syndicale dans la FPH depuis plus de 30 ans. Il s'agissait, pour cette année, de renforcer notre position en nous appuyant sur le travail des militants et sur la proximité de nos élu-e-s auprès des agents depuis quatre ans.

La CGT, première organisation dans l'Allier

Malgré une faible participation (44,43 %), avec 455 voix exprimées de moins, la CGT demeure l'organisation syndicale favorite de l'Allier (39,95 % des voix exprimées), pour le scrutin représentatif du CSE, devant FO (39,54 %), et UNSA (15,22 %). Les résultats régionaux confirment également notre première place avec 35,10 % contre 25,93 % pour FO et 25,30 % pour la CFDT. Les résultats nationaux collent au ressenti du département et placent la CGT en tête avec 30,50 % des voix contre 26,67 % pour FO et 23,78 % pour la CFDT. En ce qui concerne les Commissions Administratives Paritaires Départementales, qui définiront les élus aux Comités médicaux Départementaux, la CGT obtient 17 sièges sur 40.

Dans les 26 établissements de la Fonction Publique Hospitalière de l'Allier, plus de 10 000 bulletins ont exprimé une volonté de conserver la CGT de-

vant, même si nous constatons un resserrement avec Force Ouvrière.

Nous porterons toujours des exigences en matière d'emploi, de salaires et de conditions de travail. Parce que les élections professionnelles sont aussi un baromètre pour mesurer notre efficacité syndicale, il nous appartiendra, après les scrutins, de dépasser le constat et de tirer le bilan et les perspectives des résultats obtenus. Au travers des questions de représentativité syndicale, c'est toute les questions de notre activité, de nos propositions, de nos formes d'organisation, des possibilités de modifier par l'action collective le quotidien, bref, de notre vie syndicale, qui nous sont posées.

Une progression forte de l'abstention

Il faudra se poser les bonnes questions quant au recul de l'intérêt des salarié-e-s de la Santé sur ces échéances essentielles. Quand bien même les Commissions sujettes à

l'avis des agents ont subi de nombreuses mutations et ont troublé la connaissance qu'ils en avaient, les électeurs se détournent de plus en plus des urnes, alors que dans les services et sur le terrain, les militants affirment que les demandes d'aide, d'accompagnement et de défense se multiplient. Nous avons déjà ciblé notre ennemi comme l'abstention en 2018 et constatons qu'elle ne cesse de croître malgré les efforts des militants. Cette lutte-là devra s'intensifier et passera forcément par des remises en question sur quelques stratégies, par le renouvellement de nos élus, leurs formations, et par plus de listes dans les établissements. Nous devons réussir à donner une autre dimension à ces élections quelles que soient la taille de l'établissement et la situation de la CGT intramuros.

Sylvain Balouzat



ABONNEZ-VOUS !

S'INFORMER POUR **AGIR**, **AGIR** POUR GAGNER !



1 an d'abonnement

À PARTIR DE 5€ PAR MOIS

- 4 numéros papier / an
- Versions numériques
- nvo.fr en illimité
- Newsletter



Abonnez-vous en ligne

Soutenez une presse
syndicale
indépendante et engagée.

BULLETIN D'ABONNEMENT | LA VIE OUVRIÈRE

À retourner accompagné de votre règlement à : La Vie Ouvrière, Case 600, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tél. : 01 49 88 68 50 - abonnement@nvo.fr

Oui, je m'abonne à la Vie Ouvrière papier et numérique (4 n°/an) + accès nvo.fr

Formule VO : 60 €/an Formule VO SOLIDAIRE : 80 €/an

Syndicat / société (si nécessaire à l'expédition) _____

Madame Monsieur

Nom _____

Prénom _____

N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

Fédération ou branche professionnelle _____

Tél. _____ Année de naissance _____

Courriel _____

J'accepte de recevoir les offres promotionnelles de l'entreprise de presse La Nouvelle SA La Vie Ouvrière.

Mode de paiement

Chèque de à l'ordre de la Vie Ouvrière n° chèque _____

Banque _____

Prélèvement automatique en : 1 x 60 € 12 x 5 € SOLIDAIRE : 1 x 80 €

Offre valable jusqu'au 31/12/2022 en France métropolitaine. Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par La Nouvelle SA La Vie Ouvrière l'entreprise de presse de la Cgt. Elles sont collectées et utilisées à des fins de traitement de votre abonnement. Votre adresse email et postale sont utilisées pour le suivi de votre abonnement. L'envoi de la lettre d'information numérique et de communications dont vous bénéficiez en qualité d'abonné. Ces données collectées seront communiquées au seul destinataire suivant : La Nouvelle SA La Vie Ouvrière. Ces données sont indisponibles à ce traitement et conservées pendant 3 ans à compter de la fin de l'abonnement. Conformément à la réglementation en vigueur, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de suppression et de portabilité de vos données. Pour exercer vos droits, veuillez contacter la Vie Ouvrière par email à abonnement@nvo.fr ou par courrier à Nouvelle SA La Vie Ouvrière Case 600, 263 rue de Paris, 93516 Montreuil Cedex. Consultez le site en ligne pour plus d'informations sur vos droits.

Mandat de prélèvement SEPA

Merci de remplir et signer l'autorisation de prélèvement ci-dessous et de joindre votre RIB.

Titulaire du compte

Nom _____ Prénom _____

N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

IBAN _____

BIC _____

Créancier: Nouvelle SA la Vie Ouvrière 263, rue de Paris, case 600 - 93516 Montreuil Cedex

Identifiant SEPA : FR87ZZZ632727

Fait le : _____

Signature

Établissement teneur du compte

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

code origine : mag

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) la Nouvelle SA la Vie Ouvrière à envoyer des instructions à (B) votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Nouvelle SA la Vie Ouvrière. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les treize mois en cas de prélèvement non autorisé.



Retrouvez toutes nos formules sur nvo.fr

Coupure or not coupure ? That is the question !

Echo-flash interroge nos camarades du syndicat Allier Creuse Energie et suscite leur réaction sur les annonces du gouvernement concernant les coupures d'électricité de cet hiver. Les camarades nous livrent leur analyse quant à cette situation.

Le contexte libéral

Voilà plus de 20 ans que nos gouvernements successifs, aidés par des injonctions européennes, amplifient la déréglementation du secteur de l'énergie pour favoriser une politique néo-libérale en faveur du capitalisme.

Le choix libéral européen a, délibérément, oublié que l'énergie est un bien essentiel à la nation, ne cessant de privilégier la loi du marché et la concurrence aux missions de service public se substituant à l'intérêt général.

Pour quel bilan ? Une augmentation de 90 % pour le gaz et de 60 % pour l'électricité, qui a pour conséquence de mettre en précarité énergétique plus de 13 millions de personnes sur notre territoire. Les dividendes cumulés des 2 principaux acteurs de l'énergie, ENGIE et EDF, atteignent la somme astronomique de 67 milliards d'euros. De quoi permettre d'agir sur le climat et de baisser les factures de nos concitoyens.

Il ne faut pas oublier que l'électricité n'est pas une marchandise ordinaire, que l'on peut produire, stocker et consommer à sa guise.

L'électron est un élément physique en perpétuel mouvement, il est impératif que la production d'électricité soit égale à la consommation à tout instant de la journée.

Quelques éléments de compréhension

En France, nous disposons de différents moyens de production.

Une production pilotable : Centrales Nucléaires, Centrales thermiques à gaz ou à charbon et Centrales hydrauliques.

Une production non pilotable, dite alternative : Energies renouvelables,

productions éolienne et photovoltaïque.

Sans les mettre en concurrence, elles n'ont pas la même utilité en fonction de l'heure à laquelle on veut les utiliser. Les centrales de productions nucléaires servent à produire 70 % de notre consommation. Les énergies renouvelables, 12 % concernant le photovoltaïque et 5 % d'éolien, servent d'appoint lorsque les conditions climatiques le permettent. La production hydraulique et la production thermique Gaz et Charbon ne servent, essentiellement, qu'à pallier les pointes de consommation journalières qui ont lieu de 07h00 à 09h00 et 19h00 à 21h00. Et pour équilibrer tout ça, nous importons ou exportons de l'énergie à nos voisins européens.

Pour des raisons politiques, notre gouvernement a fixé, par la loi, un objectif de limiter notre production nucléaire à 50 % en 2035. D'où la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim et une politique industrielle dans le nucléaire en berne (maintenance limitée sur un parc vieillissant, perte de compétence due à une politique de formation rétrograde...). Nous sommes dans l'obligation de faire appel à de la sous-traitance étrangère (soudeurs américains et canadiens) pour pallier aux problèmes de corrosions que subissent certaines de nos centrales.

Un choix de société

Notre gouvernement s'entête à développer, de façon anarchique, les énergies renouvelables, moyens rapides de

fructifier des capitaux, étant donné les subventions et aides gouvernementales adossées à ce secteur. Elles ne pourront, quelles que soient leurs capacités, subvenir aux pointes de consommation. L'hiver, de 07h00 à 9h00 et 19h00 à 21h00, le soleil n'est guère à son paroxysme. Il est urgent que les élus et notre gouvernement prennent conscience de la nécessité de reconstruire des moyens de production pilotables et de développer une filière industrielle d'avenir dans le secteur de l'énergie (recherche, formation et recrutement).

Afin de ne pas laisser les français dans le noir et le froid, et à l'aube de décisions structurantes pour notre nation, la FNME-CGT poursuivra son devoir d'alerte et de propositions au travers de son Programme Progressiste de l'Energie. Et ce, pour garantir la souveraineté énergétique de notre pays et permettre l'accès à des tarifs de l'électricité et du gaz, régulés et maîtrisés aux plus proches des coûts réels vers les usagers particuliers et professionnels, les collectivités et industriels.

Exigeons pour l'électricité et le gaz, qui ne sont pas des marchandises, une sortie immédiate des marchés pour un véritable service public de l'énergie.

*Michel Brunhes
Syndicat Allier
Creuse Energie*





La dernière ligne droite...

Nous sommes à quelques semaines de la réalisation du 53^{ème} congrès de la CGT. Ce dernier se tiendra à Clermont-Ferrand en mars prochain. La phase de recherche des délégué-e-s est maintenant terminée. Un autre moment s'impose : celui des débats préparatoires dans les syndicats avec un maximum de nos syndiqué-e-s. Laurent Indrusiak, très impliqué dans la direction sortante, l'est également dans la rédaction du document d'orientation. Une bonne occasion de ne pas perdre le nord...

Echo-Flash : *Le 53^{ème} congrès de la Confédération se réunira du 27 au 31 mars 2023 à Clermont-Ferrand. Laurent, peux-tu nous en dire un peu plus ?*

Laurent Indrusiak : Le prochain congrès de notre Confédération arrive maintenant très rapidement et il est utile que toute notre organisation s'intéresse à ce moment important de démocratie dans notre organisation.

Tout d'abord, un congrès, quel que soit son niveau, qu'il soit du syndicat, des UL ou d'UD, en passant par les FD ou la Confédération, est toujours construit sur les mêmes modes. A savoir, un temps de débats et de vote sur les bilans d'activité et financier, un temps de débat sur les orientations et un temps pour l'élection de la future direction.

Les documents nécessaires pour la préparation (bilan d'activité, bilan financier, document d'orientation), dans le respect des règles statutaires, doivent être à disposition des syndicats 3 mois avant le début du congrès, c'est-à-dire au plus tard le 27 décembre, en ayant comme support notre journal « Le Peuple ».

La préparation d'un congrès avec les principaux acteurs de celui-ci, c'est-à-dire les syndiqués avec leurs syndicats, est un passage indispensable. Comme il est utile de le rappeler, le congrès confédéral c'est le congrès des syndicats et des syndiqués et non celui des organisations (FD ou UD). Il faut que chaque syndicat organise des débats en s'appuyant sur les différents documents.

Nous aurons, dans notre département, 7

délégué-e-s (initialement, nous n'avions que 6 délégué-e-s, mais nous avons demandé un délégué de plus afin de répondre à une sollicitation de la FNIC), qui auront à charges de représenter les syndicats de leur champ professionnel respectif : Magalie Ferreira Neves (Santé et Action Sociale), Elena Blond (Education Nationale), Sylvain Ribier (Services Publics), Cathy Savel (retraîtée Organismes Sociaux), Pierre-Yves Bonnaventure (Chimie), Lionel Boulicot (Métallurgie), Quentin Rugani (SNCF).

E.F : *Tu es actuellement membre de la Commission Exécutive Confédérale et il t'a été confié la responsabilité de copiloter la Commission du Document d'Orientation, quel est son rôle ?*

L.I. : Oui, dans le cadre de la préparation du prochain congrès, il m'a été demandé d'animer, avec une autre camarade, la Commission du Document d'Orientation. C'est un gros travail qui nous a beaucoup occupé depuis le début de l'année.

Il a été décidé une conception autour de 3 thèmes :

- Pour un syndicalisme de rupture et de transformation sociale dans un monde du travail en perpétuelle évolution.
- Pour la reconquête de nos forces organisées et de notre audience syndicale.
- Pour une élévation et un élargissement du rapport de force.

Nous pensons que les thèmes abordés et les propositions qui sont faites sont de

nature à apporter des réponses aux grands enjeux et même aux défis que doit relever notre grande CGT.

Être la CGT du salariat actuel. Travailler au renforcement de notre organisation et poser le débat du rapport aux autres organisations (syndicales, ONG, partis politiques). La CGT doit être une organisation qui parle et travaille avec les autres, tout en ayant comme ligne directrice le respect de nos valeurs, de nos règles statutaires et de notre indépendance.

E.F : *Comment une UD comme la nôtre, peut être utile dans la préparation de ce congrès confédéral ?*

L.I. : Bien d'autres sujets devront être travailler à partir de maintenant avec les syndicats et dans les semaines à venir. L'UD se tiendra disponible pour faciliter les rencontres entre les délégué-e-s et les syndicats. Dans ce sens, la CE de l'UD, réunie le 13 décembre dernier, a décidé, comme nous l'avons fait depuis déjà plusieurs congrès, d'inviter les délégué-e-s à participer aux travaux de la CE de l'UD.

D'une façon générale, elle se tient à la disposition des syndicats du département pour faciliter et contribuer aux échanges et à toutes les phases préparatoires d'ici la réalisation du congrès.

Propos recueillis par J.P. Pradel